

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

5



LE
MESSAGER
 DE



SAINTE ANN
 DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINT^E ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement: 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au
RÉV. M. MAJ. BOUDUC, curé de Ste-Anne de la Pointe-
au-Père, et toute communication concernant la rédaction
au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Notre-Dame du
Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE :—La fête de sainte Anne, 41 ;—Fêtes de Sainte Anne à Auray, 42 ;—Nouvelles, 43 ;—Une guérison à Notre-Dame de Lourdes, 45 ;—Une servante de sainte Anne, (suite), 51 ;—Lettre de M. l'abbé Alph. Bélanger, 53 ;—Faveurs obtenues, 55 ;—Décès, 60 ;—Recommandations.

LA FÊTE DE SAINTE ANNE

Comme d'ordinaire, la fête de sainte Anne sera célébrée avec la plus grande solennité. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski rehaussera de sa présence l'éclat de la fête de notre glorieuse patronne. M. le Grand Vicaire fera le sermon de circonstance.

Nous comptons sur un nombreux concours de pèlerins. Chaque jour en amène un bon nombre aux pieds de sainte Anne. Samedi, le 16, les membres de la Ligue du Cœur de Jésus et les Dames de la Sainte-Famille de Rimouski, sous la conduite de M. l'abbé J. O. Simard, curé de la cathédrale, sont venus rendre leurs hommages à

l'illustre aïeule du Sauveur. Jeudi le 21, sera le tour des paroissiens de St-Anaclet, et samedi, le 23, celui des jeunes gens de Rimouski. Jeudi, le 14, sept mères de famille du Quai de Rimouski, ont fait leur pèlerinage annuel au sanctuaire.

Dans le prochain numéro nous donnerons le compte rendu de la fête de sainte Anne et des pèlerinages.

FÊTES DE SAINTE ANNE, (à AURAY)

25 et 26 JUILLET

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

S. G. MONSEIGNEUR RICHARD, ARCHEVÊQUE
DE PARIS.

Le dimanche, 24 juillet, la Basilique sera à la disposition des pèlerinages qui s'annoncent pour cette première journée.

LUNDI, 25.

Matin, onze heures et demie. — Messe basse.

Soir, trois heures. — Vêpres pontificales, suivies de la procession solennelle à la Scala-Sancta.

Allocution par M. l'abbé Daniel, chanoine honoraire, curé de Saint-Sauveur, à Dinan.

Bénédictio du Saint-Sacrement et indulgence pontificale.

Vers huit heures et demie. — Procession aux flambeaux.

MARDI, 26.

Matin, quatre heures. — Messe à la Scala-Sancta. — La communion sera donnée, à la Basilique, avant et après cette messe.

Neuf heures. — Messe pontificale.

Onze heures et demie. — Dernière messe.

Soir, deux heures. — Vêpres pontificales.

Nous espérons que plusieurs autres évêques pourront se rendre à l'invitation que leur a faite Mgr l'Evêque de Vannes.

De tous côtés, nous recevons les meilleures nouvelles ; les enfants de sainte Anne comprennent qu'il est plus nécessaire que jamais de recourir à sa puissante intercession.

NOUVELLES.

— Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski est de retour de sa visite pastorale depuis le 10 de ce mois.

— On est à faire de grandes réparations à l'intérieur de l'église de Sainte-Luce.—Mgr Guay est à faire terminer les réparations de l'église de Sainte-Anne de Ristigouche et la construction de son presbytère.—M. H. Tremblay, curé de St-Mathieu, a été autorisé à acheter une maison à St-Simon pour remplacer le presbytère incendié au mois de mai dernier. On nous rapporte que lors de cet incendie une petite statue de sainte Anne jetée dans le feu a été retrouvée intacte dans les décombres quelques jours après.

— L'église de St-Mathieu possède une magnifique statue de sainte Anne due à la générosité des paroissiens.

— Nous apprenons avec plaisir que grâce au zèle de M. le curé de Sainte-Anne et de Mlle Clara Delisle l'adoration diurne du Saint-Sacrement a été établie pour le dimanche dans la chapelle du chalet Saint-Germain situé sur la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

— Aux dernières élections du Séminaire de Québec ont été élus ; Supérieur : Mgr B. Pâquet ; 1er assistant : Mgr T.-E. Hamel ; 2e assistant : M. L. H. Pâquet ; directeur du Grand Séminaire : M. M.-T. Labrecque.

— Durant la dernière année, la Société Saint Vincent de Paul de Québec a secouru 2616 familles. Ces familles comprennent 4119 adultes et 5059 enfants, soit en tout 9174 personnes. On a collecté \$42,722, 31 sur lesquelles \$32,484,31 ont été dépensées laissant en main la somme de \$10,852.

Les membres actifs sont au nombre de 3717 et les membres honoraires de 381. 1184 personnes ont aidé la Société dans son œuvre de bienfaisance. Il y a à Québec, 17 conférences françaises et 5 conférences de langue anglaise avec une œuvre de patronage.

— Par un bref, en date du 10 mai dernier, Sa Sainteté Léon XIII a jugé à propos de démembrer la Province ecclésiastique de Québec et former trois provinces, dont les sièges métropolitains sont Québec, Montréal et Ottawa. Voici les noms des suffragants qui sont attachés à chacune de ces métropoles :

QUÉBEC.

Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi et Nicolet. La Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent demeure attachée à la Province ecclésiastique de Québec.

MONTRÉAL.

Saint-Hyacinthe et Sherbrooke.

OTTAWA.

Le Vicariat apostolique de Pontiac.

UNE GUERISON A N.-D. DE LOURDES

Nous lisons dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, du mois mars dernier, le recit de la remarquable guérison de Mlle Ricome arrivée à Lourdes le 29 septembre 1885.

Ce récit intéressera vivement nos lecteurs, nous en sommes sûr, et leur donnera une idée des merveilles que la Vierge Immaculée opère dans ce lieu béni.

Cette guérison étonnante ranimera la foi des pèlerins, la confiance des malades et de tous ceux qui invoquent sainte Anne, la bienheureuse Mère de Notre-Dame de Lourdes.

Nous citons les *Annales*.

M. l'abbé Alazard a raconté cette mémorable guérison dans la *Revue Religieuse de Rodez*. Nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire intégralement son récit, mais nous en donnerons au moins, plus ou moins textuellement, les parties vraiment importantes, après avoir noté quelques particularités qu'il est utile de ne pas ignorer.

Mlle Marie Ricome, âgée d'environ 26 ans, est originaire d'Onet-le-Château, village situé à sept kilomètres de Rodez. En 1882, à la suite d'un travail qui nécessita chez elle un violent effort, la bonne fille commença à souffrir

dans la région lombaire. On méconnut la nature de ses douleurs que causait, en réalité, une lésion du rachis, et elle fut admis comme novice au Carmel de Mende. Nous l'y trouvons, au mois de janvier 1885, paralysée des membres inférieurs. Elle fut alors obligée de s'aliter définitivement, et l'on arriva à découvrir enfin ce qui n'avait point été soupçonné jusque là.

Mais écoutons maintenant l'historien de la maladie et de la guérison de Mlle Ricome.

*
**

Le médecin, que celle-ci n'avait pas consulté depuis son entrée au Carmel de Mende, fut appelé auprès d'elle.

M. le docteur Boyer se fit faire par la malade l'historique de son infirmité.

La sœur Marie Ricome rapporta avec les plus petits détails l'origine de la maladie, les divers traitements qui avaient été prescrits, les opinions des médecins et les phases d'amélioration et d'aggravation qui étaient tour à tour survenues pendant ces trois années de souffrances.

M. Boyer examina soigneusement la malade et, le premier, il découvrit que l'épine dorsale était atteinte.

Il constata la déviation d'une vertèbre et déclara que la paralysie des jambes indiquait une carie à la colonne vertébrale.

M. Boyer ne dissimula pas à la sœur Marie la gravité de son mal.

Il la condamna à un repos absolu, lui déclarant que si elle faisait des efforts pour marcher, son corps s'affaiblirait en quelque sorte sur lui-même et se rapetisserait.

“ Prescription inutile, a dit depuis la sœur Marie, puisque le moindre mouvement m'était impossible. ”

Le traitement que prescrivit M. le docteur Boyer fut le traitement que la science ordonne en pareilles maladies.

Il fut énergique et fortifiant. Mais aucune amélioration ne se manifesta. Au contraire, l'affaiblissement devint plus grand.

La sœur Marie ne se tenait plus debout sans appui. Si quelquefois, elle voulut l'essayer, elle éprouva une douleur telle, qu'il lui semblait qu'un mal intérieur lui rongeaît les os.

A l'affaiblissement des jambes, s'ajouta une insensibilité complète.

Mais au sacrifice de la santé, la sœur Marie Ricome dut ajouter un sacrifice qui lui fut bien plus cruel.

N'étant encore que simple novice dans un carmel, elle dut, d'après les règlements, généralement en vigueur dans les ordres religieux, rentrer dans sa famille afin d'y attendre le rétablissement de sa santé.

La supérieure du couvent de Mende ne lui donna qu'avec la plus grande peine le conseil de se retirer pour quelque temps dans son pays natal.

La sœur Marie quitta donc cette maison bien-aimée le 16 mai 1885.

Elle s'en alla avec un inexprimable déchirement de cœur, mais avec l'espérance d'y rentrer bientôt.

Sa mère qui était venue la prendre, l'accompagna pendant le voyage qui fut très pénible et très fatigant.

La pauvre infirme n'était pas destinée à passer le temps de ses épreuves croissantes dans la maison paternelle.

Sa mère, trop gênée dans ses moyens d'existence, ne pouvait subvenir aux dépenses de l'entretien de sa fille.

On fit donc des démarches pour faire entrer celle-ci à l'hospice de Rodez, en qualité de pensionnaire.

Son admission fut agréée après un mois, que prirent les innombrables formalités à remplir. La commune d'Onet-le-Château s'engagea à payer par jour une indemnité de 0 fr. 40 centimes et le département celle de 0 fr. 60 centimes.

A ces conditions, Mlle Marie Ricome fut reçue à l'hospice de Rodez.

Avant de la suivre dans cet établissement, je dois dire que M. le docteur Jules Durand, de la Tricherie, fut appelé auprès de la malade à Onet-le-Château.

M. le docteur Durand se rendit compte de la maladie ; il en constata la gravité.

Il ne voulut prescrire aucun traitement, disant qu'il était mieux d'attendre que la jeune fille fût entrée à l'Hospice, où elle recevrait tous les soins qu'exigeait son état.

Après avoir quitté l'infirmé, M. le docteur Durand ne cacha pas à la mère désolée que la situation de sa fille était très grave, que les os de la colonne vertébrale se *détérioraient* et qu'ils se *pourrissaient intérieurement*. Ce sont les expressions rapportées par la mère.

Mlle Marie Ricomé entra à l'hospice de Rodez, le 10 juin 1885.

Dès le lendemain, M. le docteur Paul Bonnefous visita sa nouvelle cliente.

Comme M. le docteur Boyer, il constata la lésion de la colonne vertébrale.

Tout ce que la science a de ressources contre cette terrible maladie, M. le docteur Bonnefous l'employa pour

Mlle Ricome avec l'intelligence et le dévouement dont tous, riches et pauvres, lui rendent témoignage.

Ce traitement fut long et énergique. Des moxas très douloureux, des cautérisations, etc., etc., n'amènèrent aucun résultat satisfaisant.

Après deux mois d'une lutte énergique, le docteur suspendit le traitement et se borna à ordonner quelques fortifiants.

Dans ses visites quotidiennes, il s'approchait du lit de la malade, s'informait si quelque nouveau phénomène s'était produit et s'en allait après la réponse négative de l'infirme.

Quelquefois, il lui demandait si elle avait essayé de marcher.

"J'ai essayé, disait Marie Ricome, mais cela m'a été impossible."

Et le docteur se retirait.

Enfin, au commencement du mois d'août, la *Revue religieuse* annonça le pèlerinage de Rodez pour N.-D. de Lourdes.

Cette nouvelle remplit de joie la pauvre fille, mais elle éveilla en même temps ses anxiétés.

Ses forces affaiblies lui permettraient-elles de tenter le voyage ?

Mais là encore n'était pas la plus grande difficulté. Car aucun sacrifice ne lui aurait coûté pour satisfaire sa dévotion.

Il existe un règlement à l'hospice, et elle était persuadée avec raison qu'on ne lui permettrait pas, vu son état actuel, de s'exposer aux dangers d'un si lointain pèlerinage.

Elle s'adressa aux sœurs de l'établissement qui la détournèrent de son projet, certes avec regret, mais avec fermeté.

M. le docteur Bonnefous se trouvant en vacances, M. le docteur Bonnefé fut consulté.

Celui-ci vit la malade, constata la gravité de sa maladie et ne lui dissimula pas le péril auquel l'exposait son projet.

Mais il crut qu'il fallait respecter la volonté de cette infirme et la laisser s'attacher à l'espérance qui la fortifiait.

Il accorda donc la permission demandée.

Vint le jour du départ. C'était le 28 septembre. La malade éprouva une première contradiction.

M. l'aumônier de l'établissement, qui avait concouru à organiser le pèlerinage et qui devait en faire partie, fut retenu à l'hospice par les nécessités de son ministère.

Cependant Mlle Ricome comptait sur son secours dans le cas où le mal se serait aggravé.

De plus, un temps froid un vent glacial, un ciel neigeux menaça de compromettre davantage cette triste santé.

Néanmoins la malade fut sortie de son lit à midi. Une infirmière l'habilla, la prit entre ses bras, la descendit dans le vestibule d'entrée, et l'assit sur une chaise en attendant l'arrivée de l'omnibus Biney, qui devait la porter à la gare.

Les sœurs de l'hospice étaient là. La vénérable mère Ursule, supérieure de l'établissement, vivement émue par la crainte et l'espérance, dit à la malade en l'embrassant :

“ Ayez confiance, nous prions pour vous. Revenez guérie ! ”

Les personnes du voisinage virent lorsqu'on la montait en voiture. L'une d'elles ne put s'empêcher de dire :

“ Si celle-là retourne ici bien portante, il faudra crier au miracle.”

A la gare, la sœur Marie trouva sa mère qui ne la quitta pas durant le voyage.

(*A continuer.*)

UNE SERVANTE DE SAINTE ANNE.

LA VÉNÉRABLE MÈRE ANNE DE SAINT-AUGUSTIN

(*Suite.*)

“ Pendant que sous mon active surveillance les murs s'élevaient rapidement, l'enfer voyait avec peine et ne pouvait supporter le succès incépéré de mes efforts. Il s'irrite, il frémit, il vomit une nuée d'esprits pervers pour ruiner les travaux et disperser au loin les matériaux. Tantôt il me menace de tous les maux, si je ne renonce à mon dessein, tantôt il se dispose à renverser l'édifice de fond en comble. Épouvantée et comme mourante d'angoisse, je me réfugie auprès de ma puissante patronne, j'implore son appui contre leurs menaces, leurs insolences et leurs mauvais traitements. Pendant une nuit, après matines, nos sœurs étaient déjà rentrées dans leurs cellules, un horrible fracas, semblable au frémissement d'une immense multitude, se fit entendre vers les constructions. Tout effrayée encore de leurs récentes menaces, je m'approchai d'une petite fenêtre pour voir ce qu'allait arriver. O prestige du démon ! un vaste incendie vint embraser

les nouvelles murailles et leurs échafaudages ; sa violence est telle que les mellons et les marbres eux-mêmes semblent tout en feu et se consumer..... J'invoque encore le secours d'Anne, ma Mère bénie, contre les insolentes tentatives de ces esprits de malédiction, et au même instant elle daigne se montrer à moi avec sa bonté ordinaire et me rassurer en disant : " Ne crains rien, ma fille, ces flammes sont un prestige, suis-moi plutôt." M'étant mise respectueusement à sa suite jusqu'à l'endroit des constructions, je vois là ma céleste protectrice mettre aussitôt en fuite, par un simple signe de croix, toute une légion d'esprits infernaux. Elle délivre ainsi ce lieu de toutes leurs infestations.

" Cependant le travail avançait de jour en jour, il était presque terminé. Pendant toute sa durée je vis constamment ma glorieuse Mère visiter les constructions dans le plus grand détail, exciter l'ardeur des ouvriers, stimuler ceux qui semblaient languissants ou paresseux, encourager les timides qui redoutaient les tâches périlleuses, donner une nouvelle vigueur à ceux qui paraissaient harassés ou épuisés de fatigue, arrêter ceux qui s'exposaient à quelques dangers, empêcher leur chute, les assister dans tous leurs besoins, leur ménager les forces de l'âme et du corps de manière à alléger leurs fardeaux, à dissiper leur abattement, à les soutenir dans leur travail et à le faire réussir. Quant à moi, s'il m'arrivait de ne pouvoir payer les ouvriers, si quelque chose d'imprévu venait arrêter la poursuite des travaux, sûre de recevoir à point nommé ce qui m'était nécessaire, j'avais recours à ma très compatissante patronne, et je puisais, suivant mes désirs, dans ses trésors intarissables.

(A suivre.)

LETTRE DE M. L'ABBÉ ALPH. BELANGER

ST. PIERRE DE MALBAIE.

18 Juin 1887.

M. le Rédacteur,

Veillez avoir la bonté de donner une petite place dans votre intéressant *Messenger* au témoignage d'une petite fille de ma paroisse. Il y a au moins deux mois que j'ai en main l'écrit de cette enfant, et je demande pardon à sainte Anne de cette négligence. Voici la traduction de son témoignage :

“ Je viens m'acquitter d'une promesse que j'ai faite à sainte Anne. Je suis une petite fille de huit ans, et j'ai toujours souffert, depuis que je me souviens, d'une enflure aux pieds; et cela souvent, tous les trois jours, par exemple.

“ Comme j'ai le bonheur de fréquenter l'école des bonnes Sœurs, et que, à cause de mes absences répétées, j'étais toujours en arrière dans mes classes, ma bonne institutrice me dit de faire une neuvaine à sainte Anne, accompagnée de la promesse de faire publier ma guérison si je l'obtenais de sa bonté. Je commence donc la neuvaine, et dès le huitième jour, me voilà guérie, pour toujours, j'espère. En attendant, je suis revenue à la tête de ma classe. Je remercie donc sainte Anne avec toute la capacité de mon cœur d'enfant et lui promets une reconnaissance éternelle.— Abigaïl Tapp. ”

Comme peuvent le constater les lecteurs du *Messenger*, les faveurs de sainte Anne se multiplient de telle sorte en tous les lieux de la terre que tous n'ont qu'une voix pour chanter ses louanges. Les enfants mêmes joignent leur

faible voix à ce concert unanime. Cette petite fille n'a pas seulement écrit sur ma demande ce que je viens de traduire ; mais encore il est intéressant de l'entendre se faire l'apôtre de la dévotion à sainte Anne parmi ses petites compagnes dont l'amour et la confiance envers cette grande sainte en ont été augmentés. Il faut avouer aussi que les exemples de piété et de vertus que ces enfants ont sous les yeux dans la personne de leurs institutrices contribuent beaucoup au développement de l'esprit de religion dans leurs petites âmes.

En un mot Dieu est admirable dans ses œuvres !

Votre tout dévoué,

ALPH. BÉLANGER, Ptre., curé,

Autre témoignage.

Pointe St. Pierre, Gaspé.

Je viens remercier sainte Anne au nom de toute ma famille. Nous avons eu la douleur, l'hiver dernier, de voir notre cher frère, notre unique soutien, frappé subitement d'une inflammation de poumons. Aussi malgré les bons soins que nous lui avons prodigués, nous sommes toutes persuadées que notre cher frère nous aurait été enlevé sans l'intervention de sainte Anne, que nous avons priée jour et nuit, jusqu'à ce que cette bonne mère l'eût mis hors de danger. Maintenant nous ne savons comment la remercier. Je m'acquitte donc aujourd'hui d'une partie de la dette contractée par nous envers sainte Anne en faisant publier cet immense bienfait. Nous lui disons donc toutes ensemble : Merci, bonne mère, merci !

ELIZABETH BOND.

FAVEURS OBTENUES.

Gloire et reconnaissance à la puissante mère de la Vierge Marie pour un grand soulagement éprouvé pendant une maladie souffrante après avoir promis de faire publier cette faveur. Ma confiance est en cette grande sainte qui, je l'espère, complètera ma guérison.—Une abonnée.

STERLING, WISCONSIN, 11 mai 1887.—Le 16 avril dernier j'ai eu le malheur de perdre un de mes petits garçons âgé de cinq ans et demi. Il s'est noyé en traversant la rivière sur les billots. Comme l'eau était très haute, il nous a été impossible de trouver son corps. J'ai promis de faire chanter une grand'messe en l'honneur de la sainte Anne afin de retrouver le cadavre de mon enfant. Ma confiance n'a pas été vaine, car le lendemain on l'a retrouvé.—Fortunat Charest.

ASSOMPTION DE McNIDER, 13 mai 1887.—Après plusieurs neuvaines et une messe en l'honneur de sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal de tête et d'yeux qui me faisait beaucoup souffrir. Ma petite fille a été aussi guérie d'une maladie qui me causait de grandes inquiétudes. Merci, ô bonne sainte Anne pour une si grande faveur.—Mme Fabien Goudreau.

RIVIÈRE BLANCHE, 15 mai 1887—Reconnaissance pour la guérison d'une longue maladie.—Une abonnée.

MÉTIS, 17 mai 1887—Je me fais un devoir de remercier publiquement sainte Anne du soulagement qu'elle m'a accordé en diminuant les souffrances que me cause un rhumatisme inflammatoire dont je souffre depuis sept ans.

Une de mes sœurs a aussi obtenu du soulagement

pour une de ses petites filles atteinte d'un mal dont elle avait de fréquentes attaques. — PIILOMÈNE CORRIVEAU.

CASCAPÉDIAC, 18 mai 1887. — Une abonnée de ma paroisse a obtenu l'année dernière par l'intercession de la bonne sainte Anne la guérison d'une maladie grave et longue dont elle souffrait. Ayant négligé d'accomplir la promesse qu'elle avait faite de faire publier cette faveur dans le *Messenger*, elle rechuta. Non découragée, elle renouvela ses neuvaines et ses promesses, et maintenant elle désire remercier publiquement la glorieuse sainte Anne de lui avoir de nouveau obtenu une santé parfaite.

Deux autres personnes désirent aussi remercier sainte Anne de faveurs signalées obtenues par son intercession. Gloire et reconnaissance à notre bonne Mère !

P. A. BÉRUBÉ, Ptre.

ASSOMPTION DE McNIDER, 19 mai 1887. — Une grâce obtenue après avoir fait une neuvaine et avoir promis de faire publier cette faveur. — UNE ABONNÉE.

ST-MOISE, 24 mai 1887. — Une personne de cette paroisse remercie sainte Anne de la guérison d'un mal d'yeux invétééré obtenue par son intercession.

STE-FÉLICITÉ, mai 1887. — Reconnaissance à sainte Anne qui ma obtenu la guérison d'un violent mal de gorge et d'oreilles. Cette puissante patronne a daigné aussi rendre la santé à plusieurs de mes enfants. Gloire lui soit rendue ! — MME A. L.

DAYTON. MINN., 21 mai 1887. — Après de longues prières j'ai enfin obtenu la guérison de la surdité dont je souffrais depuis mon enfance. Cette bonne mère a daigné me soulager en d'autres occasions, bien que j'aie négligé de la remercier de ces faveurs. — MME SYLVAIN FOURNIER.

STE-FÉLICITÉ, 30 mai 1887. — L'été dernier une de mes sœurs à la suite d'une maladie a eu la langue paralysée et a été privée de tout jugement pendant trois mois. Plusieurs médecins ayant déclaré sa maladie incurable, j'ai eu recours à la bonne sainte Anne qui a daigné exaucer mes prières et rendre la santé à ma sœur. Honneur et gloire à cette puissante patronne.—Mme J. D.

N.-D- DU SACRÉ-CŒUR, mai 1887. — M'étant donné un violent coup de hache sur le genou au commencement des semences et craignant d'être longtemps sans pouvoir travailler, je m'adressai à sainte Anne et je promis d'aller en pèlerinage à son sanctuaire et de faire chanter une grand'messe en son honneur afin que cet accident n'eût pas de suites fâcheuses. Sainte Anne a récompensé ma confiance en faisant guérir cette blessure en peu de temps. — Mille actions de grâces à cette mère compatissante.—P. P.

—Une de mes filles dangereusement malade a recouvré la santé pendant une neuvaine en l'honneur de sainte Anne et après avoir fait vœu d'aller en pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père.—MME V. D.

— Souffrant depuis deux ans d'une maladie que les médecins ne pouvaient guérir, j'ai recouvré la santé après avoir prié sainte Anne et lui avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. C'est avec joie et reconnaissance que je m'acquitte aujourd'hui de cette obligation.— PH. F.

ST. ULRIC, 31 mai 1887. — Ma petite fille a été guérie après avoir fait une neuvaine à sainte Anne et avoir promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire.

MME ALEXIS ROSS.

—Madame Alexis Paquet remercie sainte Anne pour la même faveur.

ST. GABRIEL, 7 juin 1887. — Un jeune homme de ma paroisse adonné depuis longtemps à la lecture des romans et des feuilletons de journaux souffrait depuis deux ans d'un violent mal d'yeux. Ce printemps, comme la douleur était plus cuisante et que le mal semblait s'aggraver, ce jeune homme craignant de ne pouvoir plus travailler, promit à sainte Anne que, si elle le guérissait, il ne lirait plus de romans et ferait publier sa guérison dans le *Messenger* et s'abonnerait à cet intéressant bulletin du pèlerinage de la Pointe-au-Père. Sa promesse fut agréable à sainte Anne, car du soir au lendemain le mal a cessé complètement. Sa guérison est parfaite. Avis aux lecteurs de romans et de feuilletons. — J. A. L. Ptre.

CEDAR-HALL—8 juin 1887—M'étant donné sur le pied un coup de hache qui me rendit incapable de marcher et de travailler, je me recommandai à la bonne sainte Anne et lui promis que, si elle me faisait marcher dans six jours, je m'abonnerais aux *Messenger* et je ferais publier ma guérison. Je suis heureux de dire que cette bonne mère, malgré mon indignité, a daigné m'exaucer. Amour et reconnaissance vous soient rendus, ô puissante sainte Anne.—F. Bélanger.

BIC.—Gloire, amour et reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'un érysipèle obtenue par son intercession l'hiver dernier et aussi pour la guérison d'un violent mal d'oreille qui disparut aussitôt que j'eus promis de faire inscrire cette faveur dans le *Messenger*. Merci, merci, ô bonne sainte Anne.—Amérilda.

ST CHARLES DE CAPLAN—9 juin 1887.—Ayant fait une chute en septembre dernier, je me suis blessé gravement au côté, j'ai fait dire une messe en l'honneur de la

sainte Vierge et sainte Anne et je promis de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. J'ai été exaucé, mais j'ai négligé d'accomplir ma promesse. Le 4 janvier, je me suis fracturé une épaule en tombant sur la glace ; par suite de cet accident j'ai été quatre mois incapable de travailler. J'ai eu de nouveau recours à sainte Anne, j'ai fait dire une messe et j'ai promis de faire publier ces deux guérisons. J'ai été encore exaucé, et je viens avec reconnaissance m'acquitter de cette double promesse.—Un abonné.

CAP CHAT, juin 1887.—Une personne de ma paroisse, malade pendant 7 ans, vient de recouvrer la santé à la suite d'une neuvaine faite en l'honneur de la bonne sainte Anne. Cette courageuse chrétienne a prié notre bonne sainte pendant douze ans sans jamais se laisser rebuter. Parfaitement guérie aujourd'hui, elle demande, suivant la promesse qu'elle a faite, à remercier sa bienfaitrice dans votre *Messenger*.—J. H. L., ptre.

STE-ANGÈLE, juin 1887.—Une abonnée du *Messenger*, nous prie de vouloir bien remercier sainte Anne de l'avoir, plus par les prières de son digne curé que par les siennes, soulagée d'une maladie assez souffrante, dans le cours de l'hiver dernier. Elle avait promis de faire publier cette faveur.—M. C. L.

CORNWALL, 11 juin 1887. — Au retour d'un voyage aux États-Unis, je perdis ma malle à Montréal. Dans mon embarras, je promis à sainte Anne que, si elle me la faisait retrouver, je ferais publier cette nouvelle preuve de sa protection envers ceux qui mettent en elle leur confiance. Au bout de trois semaines, mon sac de voyage me fut rendu. Mille actions de grâces !—M. COTÉ.

(A suivre.)

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Pierre Joseph Dumas, curé de St Eloi, comté de Témiscouata, qui s'est noyé le 15 de ce mois dans une excursion de pêche à St Jean l'Évangéliste dans la rivière nouvelle, comté de Bonaventure.

Voici ce que nous relevons au sujet du défunt dans l'Annuaire du clergé :

Dumas (Pierre Joseph). Né le 15 septembre 1833, à l'Île Verte, de Jean Chrysostôme Dumas et de Suzanne Côté. Ordonné à Québec le 19 septembre 1857 et nommé vicaire à St Jean Port Joli. En 1858, missionnaire d'Armagh, Buckland et Montminy. En 1860, premier curé de Notre-Dame de l'Assomption de McNider. Procureur du séminaire de Rimouski en 1876, puis curé de St Eloi en 1877.

Les funérailles ont eu lieu à St Eloi, mardi, le 19 au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

M. le chanoine Saucier, supérieur du séminaire, et compagnon de classe du défunt, a fait la levée du corps, M. le Grand Vicaire Edmond Langevin a chanté le service, et Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Rimouski a fait l'éloge du défunt et présidé l'absoute. Le corps a été déposé dans un caveau sous le chœur de l'église du côté de l'évangile. L'église était très bien décorée. Les paroissiens de St Eloi ont montré combien ils estimaient leur digne curé et combien ils sont affligés de sa perte.

M. Dumas était membre de la Caisse Ecclésiastique St Germain, et de la congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Décédée, le 8 juillet, à la Pointe aux Esquimaux, Dame Vve Bossé mère de Mgr le Préfet Apostolique, à l'âge de 73 ans.

L'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Joseph Sabin Raymond, Prélat de la maison du Pape, Vicaire Général du diocèse de St Hyacinthe, Prévot du Chapitre de St Hyacinthe, décédé le 3 de ce mois, et M. l'abbé Joseph Auguste Singer, prêtre du séminaire de St Sulpice, décédé le 5 de ce mois, étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; Le sanctuaire de Ste Anne à la Pointe au Père et ses œuvres ; 22 œuvres importantes ; 103 actions de grâces ; 27 grâces spéciales ; 19 maux d'yeux ; 17 curés et leurs paroissiens ; 35 mères de famille ; 24 pères de famille ; 38 absents de leur famille ; 17 ivrognes ; 16 personnes négligeant leurs devoirs de religion ; 32 jeunes filles ; 24 jeunes gens ; 12 vocations ; 10 ménages demandant la paix ; les bienfaiteurs du pèlerinage ; Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

DONS POUR L'HOSPICE

Ls. Hamel, Île Verte, \$2.00 ; Un ami, \$1.25 ; Par Rév. C. Larrivée, Paspébiac, \$1.00 ; Un ami \$1.00 ; Une abonnée de Rimouski \$1.00 ; Par Dmo Hilaire Ruest, Cornwall, \$2.00 ; Collecte faite par Maj. Canuel, billet \$5.35 ; Dame Marquis, Fall-River \$5.00 ; Dlle Delphine Marquis, Fall-River.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

Permis d'imprimer,

Photographies de tout l'établissement De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

No. 1.	“	“	“	4½ x 6½	“	“	0.30
No. 2.	“	“	“	2 x 3	“	“	0.15

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les mêmes prix. S'adresser au Rév. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, du Cap Breton, de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St-Anne-et la Pointe-au-Père est un lieu de

pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerins organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTIGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins et aux amis du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père que vers la fin de mai prochain, ils pourront se procurer au sanctuaire des objets de piété de toutes espèces ; aussi des Médailles à l'effigie du sanctuaire de la Pointe-au-Père. Ces objets se vendront à bas prix vu que nous importons directement de Paris.

On trouve actuellement au sanctuaire de Ste Anne des médailles de deux modèles différents à l'effigie du sanctuaire sur un côté, et sur le revers l'effigie de la statue principale du dit sanctuaire.

Grand module \$3.00 la grosse, 30cts. la douz. et 3 l'une.

Petit module \$1.50 la grosse, 15cts. la douz. et 1½ l'une.

RE

3

JUL 20 1887

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC